

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi seize avril, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°55-2026-04-29

Etaient présents :

M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M. Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Christophe DOUCHAIN, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Rebecca CHATILLON, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. Marc COUSIN, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Jean-Christophe SERGENT à M. Etienne MAES
Mme Véronique BALLY à Mme Anne DACHICOURT
Mme Martine GOURNAY PRUD'HOMME à M. Jean-Luc MARCOTTE
M. Jackie BAHEUX à M. Benoît LONGUET

Etaient remplacés :

M. Dominique CHIVET par M. Benoît DELATTRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie THERRY
M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY

Etaient absents :

M. Christophe COUSIN
M. Jean-Claude RETAUX

Secrétaire de séance :

Mme Julie WALLE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	43
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusés	0
Absents	2
Nombre de votes	50

Délibération n°55-2026-04-29

Objet : affectation du résultat 2025 sur le budget principal

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget principal de la CCDS,

Considérant que les résultats d'un exercice sont affectés au budget primitif après leur constatation qui a lieu lors du vote du CFU,

Considérant que, lorsque le CFU a pu être approuvé avant le vote du budget primitif, les résultats de l'exercice antérieur peuvent être repris dans ce budget primitif,

Après avoir adopté, au cours de cette même séance, le CFU 2025, et constaté :

- un excédent de fonctionnement de	4 219 330,57€
- un déficit d'investissement de	- 19 912,66€
- un solde de reste à réaliser de	1 877 355,50€
Soit un besoin de financement de	1 897 268,16€

Il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 dans les conditions suivantes :

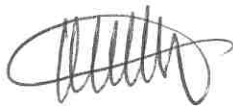
Affectation de l'excédent de fonctionnement pour :

- 1 897 268,16€ au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 2 322 062,41€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, adopte, l'affectation du résultat arrêté ci-dessus, par :

- **48 Voix pour**
- **2 abstentions (Jean-François SAGOT, Sylvie THERRY)**

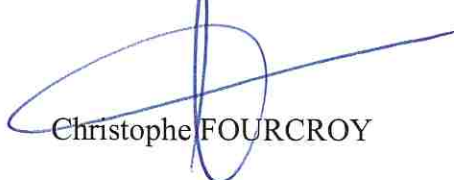
La secrétaire de séance



Julie WALLE

Fait et délibéré à Desvres, le 29 avril 2026

Le Président



Christophe FOURCROY